PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER. CROWN.....

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

SANS EGAUX — PARFAITS

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616 RUE DU CANAL.

14 nov

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Bagnac, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Thee. Grunewald, gérant. 12 déc

Hotel et Restaurant DE LA LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.

717, 719 et 725 rue Douane près Royale.

12 déc

Restaurant de Paris

TRIPES

à la Mode de Caen,

Le jeudi et le dimanche

12 dec—dim mar jed—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Coliseé et Cadiz.

Dans l'ilet borné par leadites rues et les rues Valence et Perrier.

Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, formant l'encoignure des rues Cadiz et Colisée et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et façade sur la rue Cadiz. Ledit lot est composé de tout le lot désigné par le No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné par le No 13 sur le plan déposé dans le bureau de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.

21 janv—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un ilet de terre de valeur, etc., dans le Quatrième District.

Sigmund Mendelsohn vs Joseph J. Hebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 219—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No Soixante Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de E Bouny, ancien notaire en cette ville, dont une copie du dit plan est annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Baruett, ancien notaire, le 10 mai 1859. Lequel dit ilet est borné par les rues Jonhson, Prieur, Seconde et Troisième, et est subdivisé en dix huit lots de dimensions variées, numérotés de un à dix-huit inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

A. J. Dowers, avocat du plaignant.

21jan—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District.

ers Richardson vs Mme Jacob Van Wickle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro quarante-quatre (44) borné par les rues Esther, Loweline, Pine et Wall, lesquels dits lots ou portion de terre sont désignés par les numéros deux et quatre (2 et 4) dudit ilet, et mesurent comme suit Savoir: Le lot numéro deux mesurant quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Wall. Le lot numéro quatre mesurant cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot numéro quatre commençant à une distance de quatre-vingt-dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther ou Wall.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

2 janv—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

John J. Kuhn vs Walter L McConnico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et l'avenue Nashville. Lequel morceau ou portion de terre est composé de treize lots de terre, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 19 et 20 conformément au plan en date du 1er février 1898, fait par S. G. De l'Isle, ingénieur civil et voyer, et déposé au bureau du sherif civil, conformement au dit plan les lots Nos 1 à 10 les deux numéros inclusivement mesurant, trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Pitt; lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Prytanée; le lot No 16 est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Et le lot No 20 touche au lot No 19 et a la même façade à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sur le côté vers l'avenue Nashville touche la ligne du fond des dits lots Nos 1, 2, 3 et 4.

Etant la même propriété acquise par le défendeur comme étant une moitié de William H. Fitzpatrick, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 mars 1894 et enregistré au Bureau des transferts, livre 151, folio 244, et étant aussi la même propriété acquise par le défendeur; quant à l'autre moitié de Horace C. Reese, par acte passé pardevant J. Z. Spearing, notaire, en date du 2 mars 1893 et enregistré au Bureau des transferts, livre 147, folio 114.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Howe, Spencer & Cooke,

Avocats pour les plaignants.

4fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

5 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Douane et Trémé, et portant les numéros municipaux 1318 rue Douane et 130 rue Trémé.

Veuve A. Grima vs Victor Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 128, borné par les rues Douane, Canal, Trémé et Franklin, lequel dit lot est désigné par le No 1 de l'ilet 18 sur un plan de Bourgerol en date du 4 décembre 1838 et annexé à un acte de Félix De Armas, en date du 3 janvier 1839, formant l'encoignure des rues Douane et Trémé et mesurant vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent quatorze pieds et face à la rue Trémé. Acquis par le défendeur de la succession de C. M. Hayvairt, par acte pardevant Théo Buisson, ancien notaire, en date du 6 janvier 1875, enregistré au Bureau de Transferts, livre 104, page 580.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant

21jan—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Troisième District.

Veuve A. P. Boyer vs Society New Ladies of Perseverance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,144—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Prosper et Claiborne mesurant, en mesure françaises, trente pieds de face à la rue St-Antoine par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant

4 fev—4 11 18 25 mars—4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence

Dans le Septième District Portant le No Municipal 820 rue Dublin.

A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequel ilet est borné par les rues Burthe Maple, Dublin et Dante et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de deux cent sept pieds six pouces entre lignes parallèles, et étant composé des lots originaux 5, 6 et 7 et parties des lots originaux 11, 12, 13, 18 et 19 d'après le plan original du dit ilet; les améliorations qui s'y trouvent portent le No Municipal 820 rue Dublin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

21 jan—21 22 28—fev 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

John J. Kuhn vs Walter L McConnico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et l'avenue Nashville. Lequel morceau ou portion de terre est composé de treize lots de terre, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 19 et 20 conformément au plan en date du 1er février 1898, fait par S. G. De l'Isle, ingénieur civil et voyer, et déposé au bureau du sherif civil, conformement au dit plan les lots Nos 1 à 10 les deux numéros inclusivement mesurant, trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Pitt; lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Prytanée; le lot No 16 est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Pitt et Eléonore et mesurant trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Et le lot No 20 touche au lot No 19 et a la même façade à la rue Pitt sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sur le côté vers l'avenue Nashville touche la ligne du fond des dits lots Nos 1, 2, 3 et 4.

Etant la même propriété acquise par le défendeur comme étant une moitié de William H. Fitzpatrick, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 mars 1894 et enregistré au Bureau des transferts, livre 151, folio 244, et étant aussi la même propriété acquise par le défendeur; quant à l'autre moitié de Horace C. Reese, par acte passé pardevant J. Z. Spearing, notaire, en date du 2 mars 1893 et enregistré au Bureau des transferts, livre 147, folio 114.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Howe, Spencer & Cooke,

Avocats pour les plaignants.

4fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

DANS LA PAROISSE D'ORLEANS.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rive droite du fleuve Mississipi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D — No 38,869.

PAR ALFRED C GREEN, Encanteur. — Bureau No 828 rue Commune. —JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse de propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 21 janvier 1898, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau de terre** en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ 28 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi et en cette paroisse, mesurant environ 5 arpents de face audit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés sur cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à 5 milles de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giraud et Castanedo le 17 février 1851 et déposé avec Théo Duvol, notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant environ 295 pieds de face au fleuve Mississipi sur environ 40 arpents de profondeur. Le lot No 2 mesurant 295 pieds de face au dit fleuve sur environ 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurant chacun environ 154 pieds de face au dit fleuve, sur environ 40 arpents de profondeur, au pied anglais, toutes mesures plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, et spécialement la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borne sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant environ 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississipi sur environ 40 arpents de profondeur, le tout plus ou moins borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit Innosvable.

5° **Deux certains morceaux de terre** situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit Innosvable. Etant la section fractionnelle des No[illegible] dans le Township [illegible] rang [illegible] Est District South Est de la [illegible] du fleuve Mississipi et contenant environ une superficie de 20,100 acres ou environ 8 1/4 arpents plus ou moins. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété decrite. Le tout sera plus amplement decrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc, comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur la portion à crédit s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différé doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront acquittées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant [illegible] McConnell Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,

Bureau 828 rue Commune.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District,

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Louis J. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans l'ilet No 630, Premier District de cette ville, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre-vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan sur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur et désignée sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

28 janv—28 29—fév 4 11 18 25—mar 3

Succession de Mary Jane Cooper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,622—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr E. A. Rappannier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

3 fév—3 7 12 Greffier.

Simon Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et débours pour le mois de septembre 1897, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 fév—4 8 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,945—Cour Civile de District—Division D—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la pétition ci-dessus soit enregistrée et que la cession des biens soit acceptée et qu'un avis duquel soit donné aux créanciers d'Alphonse W. Miller comme l'ordonne la loi; qu'une réunion de créanciers dudit Alphonse W. Miller, soit convoquée pardevant M. C. Soniat, notaire public, en son bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 4me jour de mars 1898, pour y délibérer sur cette application, comme l'ordonne la loi. Que Wm. K. Horn, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et que toutes procédures judiciaires contra personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues jusqu'à ce que l'on arrive à une décision.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1898.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Deputy Greffier.

2 fév—2 16—mars 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPECIALE DU COMMISSIONNAIRE No 12,626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de T. F. Stewart, syndic de la Southern Ice Machine Company—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, (Division de la Nouvelle-Orléans).

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant; sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, lundi le 14ème jour de mars 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite à savoir—

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrite dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C Wenk, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 30me jour de janvier 1892, comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James, formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure, de cent soixante-douze pieds, sept pouces et six lignes, de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle-Levée, cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de McCloskey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémecourt, député voyer de ville; les dix-sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A" sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C Dibble, ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee) Water, Market et St James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water vingt-deux pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt-quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de coté, le séparant du lot No six et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de coté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds, sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de coté, le séparant du lot No sept et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de coté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de coté le séparant du lot No huit, et cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de coté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds, sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de coté le séparant du lot No "neuf" et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de coté le séparant du lot No "onze"; le lot No "onze" mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de coté le séparant du lot No "dix" et cent trente-deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de coté le séparant du lot No "douze" le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market et mesurant vingt neuf pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds, six pouces et cinq lignes sur la ligne de coté le séparant du lot No Onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds, sept pouces et six lignes, et le lot No Treize mesurant vingt sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, ainsi, tout et particulièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie. La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30e jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes les réclamations d'aucuns porteurs de porteurs des bons et coupons garantis par la dite hypothèque, et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou lieus ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle la dite vente est faite, lesquelles seront assumées par l'acquereur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffier de la Cour de Circuit des Etats Unis à la Nouvelle Orléans, Lne.

ALCEE LE BLANC,

Commissionaire Special.

8 fév—$ 13 20 27—mar 13

Les meilleurs!

Les plus beaux!!

Et les plus appropriés!!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,

— Successeurs de —

FRANTZ & OPITZ,

No 129 RUE BOURBON,

Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

16 déc

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mathes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0[0 d'escompte aux acheteurs. Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R. — ALABAMA & VICKSBURG Ry. — VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC RY.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	7:10 p.m.	8 10 a.m.
Arrive à Meridian	10:00 a.m.	3:45 p.m
Part de Meridian	11:00 a.m.	5 30 a.m
Arrive à Birmingham	3:35 a.m.	11:20 a.m
Arrive à Chattanooga	9 20 a.m.	7:30 p.m
Arrive à Lexington	4:50 p.m.	4:30 a.m
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:10 P. M.

Chars dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans ous les jours à 7:10 P. M. via Roanoke, Vie. Washington, D. C., seulement 41 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C.

Hôtel St-Charles,

R. H. GARRATT, A. F. BARNETT,

Asst Gen. Pass. Agent. G. P. A.

1er jan—1an

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE — COMPANY

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées
Express de la Californie, No 20....8 40 p. m.	No 19... 7.55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18 ...9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Slepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nlle Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement. fév—1 an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 19 déc 1897.

Départ.	Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited. No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited. No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail. No 2, départ 7:20 P. M.	No 1, arrive 8:30 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati, No 2, départ 7:20 P. M.	No 1, arrive 8:30 A. M.

Memphis, Louisville, et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres. No 24, départ 7:00 A. M.	No 23, arrive 10:00 P M.

Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation. No 32, départ 6: